

s.A.123.21 - FI/vz

VertraulichConfidentiel

Nationalrätliche Kommission  
für auswärtige Angelegenheiten

Commission du Conseil national  
pour les affaires étrangères

P r o t o k o l l

der

Sitzung vom 31. Mai 1957  
Parlamentsgebäude, Zimmer IV

B e r n

---

P r o c è s - V e r b a l

de la

séance du 31 mai 1957  
Palais du Parlement, Salle IV

B e r n e

-----

Vorsitz - Président: Herr Nationalratspräsident J. Condrau.

Anwesend sind die Herren Nationalräte - Sont présents MM. les Conseillers nationaux: Bretscher, Buri, de Courten, Dietschi-Solothurn, Duttweiler, Frei, Graber, Josi, Oprecht, Rohr, Schmid Arthur, Schuler-Glarus.

Ferner ist anwesend - Est également présent: M. Max Petitpierre, Chef du Département politique.

Sekretariat - Secrétariat: M. Alfred Fischli, Chef du Service d'information et de presse du Département politique.



Tagesordnung:

1. Orientierendes Referat von Herrn Bundesrat Dr. Max Petitpierre
2. Fragen der Mitglieder

Ordre du jour:

1. Exposé de M. Max Petitpierre, Chef du Département politique
2. Questions posées par les membres.

Beginn - début: 15h00.

M. Petitpierre présente un exposé sur la situation politique générale qui est consacré notamment aux problèmes du Proche-Orient, à la situation dans les pays satellites et aux réformes proposées en URSS par Khrouchtchev.

Parlant des questions suisses, M. Petitpierre relève que le problème de la zone de libre échange est le plus important pour nous. Pour le moment, nous sommes dans une phase technique de négociations entre experts. La situation en France, une répudiation éventuelle des engagements de libération pourraient compromettre le projet du marché commun. En principe, la zone de libre échange devait être mise sur pied d'ici à la fin de l'année. Mais cela n'est pas plus certain aujourd'hui.

Au sujet des essais de bombes atomiques et à hydrogène, M. Petitpierre se demande si la Suisse ne devrait pas, de concert avec l'Autriche et la Suède qui pourraient être sondées à cet effet, proposer une conférence de savants chargés d'étudier les conséquences des essais nucléaires. Cette question préoccupe l'opinion publique. En revanche, nous ne devons pas fournir des armes à l'URSS qui n'est nullement inspirée par des principes humanitaires, mais cherche à éliminer la supériorité des Etats-Unis d'Amérique dans le domaine nucléaire pour faire valoir sa supériorité dans celui des armements classiques. L'opinion de la Commission sur ce point serait précieuse.

M. Petitpierre expose brièvement les raisons pour lesquelles nous gardons encore une certaine réserve à l'égard du Conseil de l'Europe. Il est en faveur de l'unité européenne si elle s'inspire des principes du fédéralisme. Mais l'Assemblée de Strasbourg est encore très loin de ce but et nous ne pourrions guère l'aider de façon décisive en participant à ses travaux. Pour le moment, nous manifestons notre esprit européen de façon bien plus utile en collaborant à l'O.E.C.E. et à d'autres organismes économiques.

M. Petitpierre expose les raisons pour lesquelles le Département a donné au Ministre de Haller qui avait demandé des instructions, l'avis qu'il devait assister à Moscou à la réception du président Dobi et de Kadar par les autorités russes, si l'usage l'exigeait.

Herr Arthur Schmid teilt nicht alle Auffassungen des Departementschefs über die Lage im russischen Herrschaftsgebiet. Die UdSSR verstärkt ihre Unterdrückungspolitik, wenn auch vielleicht rein äusserlich

eine gewisse Lockerung eingetreten ist. Herr de Haller wäre besser krank gewesen beim Empfang Kadars. Diese Geste wurde in weiten Kreisen des Schweizervolkes schmerzlich empfunden. Was weiss man über das Schicksal von Imre Nagy? Eigentlich sollten wir keine diplomatischen Beziehungen mit Ungarn unterhalten. Was Polen anbelangt, führt Gomoulka sicher einen ernsthaften Kampf, hat sich aber noch nicht durchgesetzt. Die Gründe der Aktion von Chruschtschow sind ganz undurchsichtig, und wir wissen auch nicht, ob er wirklich etwas ändern wird oder ob das Ganze nur Fassade ist. Der Appell von Dr. Schweitzer, die Atombombenversuche einzustellen, war sicher von reinem Idealismus getragen; wir müssen aber sehr vorsichtig sein. Entscheidend ist die Frage der Kontrolle, die Russland bestimmt nicht annehmen wird. Was den Atomreaktor in Würenlingen betrifft, ist Herr Schmid immer noch nicht überzeugt, dass die Abschirmung der schädlichen Strahlen genügend stark ist. Vielleicht ist das Fluor im Fricktal dagegen noch das kleinere Uebel.

Herr Duttweiler findet, wir sollten den Europarat ernster nehmen. Natürlich wird dort zuviel diskutiert, aber alle derartigen Unternehmungen haben mit Gesprächen begonnen. Zum Empfang Kadars ist zu bemerken, dass ein Mangel an Information zu dem Zwischenfall geführt hat. Hätten wir gewusst, dass die NATO-Mächte von der Teilnahme absehen wollten, so hätten wir uns vielleicht auch anders besonnen. Unsere Politik trägt der öffentlichen Meinung zuwenig Rechnung. Das hat sich schon in Aegypten gezeigt. Es gehört auch zur Aussenpolitik, dass man auf die Stimme des Volkes hört. Die Neutralität wird übrigens auch dadurch verletzt, dass wir zwar korrekte Handelsverträge haben, aber von privater Seite beschlossen wird, von gewissen Ländern nichts zu kaufen. Wir haben manchmal den Eindruck, das Departement führe eine amateurhafte Aussenpolitik.

Herr Rohr: 1. Eine Initiative in der Atombombenfrage wäre sehr zu begrüßen, wenn nicht absolut sicher wäre, dass Russland dies für seine Propaganda ausnützen würde. Aus diesem Grunde ist Zurückhaltung am Platz.

2. Was die Beziehungen zum Europarat betrifft, ist in Uebereinstimmung mit Herrn Petitpierre vorläufig noch Zuwarten am Platze.

3. Beim Empfang Kadars hatte sich der Bundesrat zu entscheiden zwischen den diplomatischen Gepflogenheiten und dem Gefühl von 99 % des Schweizervolkes. Gerade in diesem Fall hätte man eine Demonstration machen sollen.

Herr Oprecht: Man muss nicht immer auf das Volksempfinden abstellen in der Aussenpolitik. Es gäbe sonst zuviel Schwankungen. Der Plan, eine wissenschaftliche Konferenz zum Studium der Folgen von Atomexplosionen einzuberufen, muss unterstützt werden. Schliesslich war die wissenschaftliche Konferenz in Genf vor zwei Jahren ebenfalls ein grosser Erfolg.

Wünschenswert wäre es, über die Pläne für den Ausbau der Atomenergie in der Schweiz Aufschluss zu erhalten. Bundespräsident Streuli verlangt Herabsetzung der Investitionen, auf diesem Gebiet wird aber ein sehr grosses Programm aufgestellt. Wie steht es mit der Koordination zwischen Finanz-, Volkswirtschafts- und politischem Departement?

- 4 -

Herr Oprecht war auch nach Strassburg eingeladen und hat die Einladung angenommen nach Fühlungnahme mit dem politischen Departement und seiner Fraktion. Ein gewisser Kontakt zwischen schweizerischen Parlamentariern und dem Europarat sollte ausgebaut werden, aber durch die parlamentarischen Fraktionen, ohne die Schweiz offiziell zu engagieren.

Frage: Wieviel von den seinerzeit entlassenen 64 Beamten sind wieder eingestellt worden?

Frage: Ist der neue Sozialattaché für Washington schon bestimmt? Soll wie in London ein Karrierediplomat ernannt werden oder wieder ein Vertrauensmann der Gewerkschaften?

Herr Dietschi-Solothurn: Wenn wir die Frage einer wissenschaftlichen Konferenz prüfen, dürfen wir nicht unsere Neutralität ausser acht lassen. Hier geht es um Pläne von unermesslicher Tragweite. Wenn die Amerikaner nicht Atombomben hätten, wären wir vielleicht schon russische Sklaven. Auf alle Fälle sollten wir sorgfältig überlegen und sehr vorsichtig sein. Für die Beziehungen zum Europarat teilt Herr Dietschi die Bedenken des Departementschefs, stellt aber fest, dass die Jugend eine Geste wünscht, z.B. die Ernennung eines Beobachters.

Beim Empfang Kadars stellte sich uns ein echtes Dilemma. Was man machte, war falsch. Herr Schmid ist wenigstens konsequent, wenn er den Abbruch der diplomatischen Beziehungen zu Ungarn verlangt, aber das wollen wir ändern nicht. Schliesslich haben wir einen Gesandten in Ungarn. Dieser muss doch auch mit Kadar verkehren.

Der Ausdruck "Amateurpolitik" ist unannehmbar, ein Skandal. "Sie, Herr Duttweiler, hätten mit Ihren Widersprüchen nicht die konsequente Aussenpolitik von Herrn Petitpierre gemacht!"

Herr Bretscher empfiehlt Vorsicht und Zurückhaltung in der Frage der Kernwaffenversuche. Die Meinungen der Wissenschaftler gehen ganz auseinander. Die Russen versuchen, in ganz Europa einen Atomschrecken hervorzurufen.

Das Problem de Haller/Kadar sieht er mit gemischten Gefühlen an. Es wäre besser gewesen, wenn die Frage sich nicht gestellt hätte, aber er bringt es nicht über sich, Herrn Petitpierre zu tadeln wegen einer reinen Routineangelegenheit. Die Aussenpolitik muss in Uebereinstimmung mit dem Volkswillen sein, aber nicht eine Momentaufnahme der jeweiligen wechselnden Strömungen. Der Sektor der diplomatischen Beziehungen muss aus den politischen und ideologischen Auseinandersetzungen ausgeschlossen werden. Wir können diplomatische Beziehungen nicht immer der begreiflichen Empörung über einzelne Vorfälle anpassen. Das gesunde Volksempfinden, besonders wenn es von Herrn Duttweiler verwaltet wird, ist eine sehr schwankende Erscheinung.

Dem Europarat steht Herr Bretscher sympathisch gegenüber. Die Schwierigkeit liegt aber darin, dass man über seine zukünftige Entwicklung sich gar keine Vorstellung machen kann. Aus diesem Grund müssen wir noch etwas abwarten.

Herr Bretscher nimmt an, dass die von ihm im Auftrage der Kommission eingereichte Interpellation über die europäische Freihandelszone

noch nicht beantwortet werden sollte, bis wir etwas klarer sehen.

Herr Schuler empfiehlt äusserste Vorsicht in der Atombombenfrage. Empfang Kadar: Der Vorfall wurde sehr übertrieben, die Anfrage des Gesandten in Bern war ein Fehler. Das Departement konnte nicht anders antworten. Was den Volkswillen betrifft, verletzen wir Nationalräte ihn auch mit der Erhöhung unserer Taggelder.

M. Graber: Il faut préciser: Si M. de Haller a assisté à la réception de Kadar, cela n'a guère été discuté en Suisse romande, et on ne peut pas parler d'indignation populaire. L'incident a passé inaperçu. Le problème essentiel est celui des relations diplomatiques. Si on les maintient, il faut aussi se plier aux exigences mineures.

M. Graber ne voit ni l'utilité ni l'opportunité d'une conférence de savants chargés d'examiner les suites des expériences nucléaires. Les opinions des savants sont totalement divergentes et il sera difficile de dégager un avis commun. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire. Nous pourrions les encourager sur le plan intérieur suisse à étudier ces questions et à les approfondir par des échanges avec leurs collègues étrangers.

Herr Duttweiler: Das Wort "Amateurpolitik" wurde heftig kritisiert. Ich habe aber gesagt, das Volk habe den Eindruck von Amateurpolitik bekommen. Die Aussenpolitik des Departements ist oft widersprüchlich. Herr Duttweiler beginnt, über die Probleme zu sprechen, bei denen sich dies gezeigt habe: Auslandschweizer, Naziopfer.

M. Petitpierre déclare en se levant qu'il ne désire pas assister aux débats de la Commission pendant qu'elle discute des questions qui ne figurent pas à l'ordre du jour, et qui sans raison sont reprises par M. Duttweiler. Il reviendra quand celui-ci aura terminé.

Herr Duttweiler: Dass Herr Petitpierre den Raum verlässt, ist auch Amateurpolitik. Ein Politiker sollte sich rechtfertigen, wenn man ihn angreift. Dass man 700 Fr. bezahle pro Monat für Konzentrationslager-Insassen sei auch ein Widerspruch. Niemand habe so wenig persönliche Resentiments wie er, was er in den internen Auseinandersetzungen der Migros bewiesen habe.

Herr Condrau: Ihre Erklärungen, Herr Duttweiler, werden zu Protokoll genommen. Aber ich möchte festhalten, dass sämtliche Mitglieder der Kommission ausser Ihnen überzeugt sind, dass Herr Petitpierre die schweizerische Aussenpolitik mit grosser Sorgfalt und Umsicht leitet. Der Ausdruck "Amateurpolitik" hätte zurückgenommen werden sollen.

M. Petitpierre revient en séance.

Herr Präsident Condrau: Ich möchte die Diskussion zusammenfassen:

1. Atomkonferenz. Zurückhaltung und Vorsicht, aber weitere Prüfung.
2. Empfang Kadar. Herr Condrau ist persönlich der Auffassung, es sei richtig gewesen und keine Heuchelei, dass Herr de Haller anwesend war, denn die Herren in Moskau wussten genau, was wir denken.

3. Europarat. Die Diskussion erfolgte auf Wunsch von Herrn Oprecht. Aus Besprechungen in Paris ergab sich die Anregung Borel, einzelne Mitglieder der Räte möchten Einladungen an die Kommissionssitzungen des Europarates annehmen. Auf dieser Basis ist dies wohl nicht zu beanstanden. Das Geschäft soll aber in den Fraktionen behandelt werden, während die Räte keine Beschlüsse zu fassen haben, also Beteiligung auf mehr individueller Basis.

4. Frage: Wie steht es mit dem Fall Mercier?

M. Petitpierre répond aux questions posées par les commissaires.

1. Quant à la situation en Europe orientale, il partage l'opinion de M. Schmid. L'URSS renforce ses positions dans les pays satellites, mais prend et impose deux ordres de mesures contradictoires: tentatives d'améliorer le sort de la population, et mesures de terreur et de police, évacuations, etc. Sur le sort d'Imre Nagy on ne sait rien d'autre que ce qu'on a lu dans la presse.

2. L'initiative pour la convocation d'une conférence de savants ne devrait pas partir de la Suisse seule, mais de trois pays neutres. La discussion de la Commission, qui a eu lieu avant que le Conseil fédéral eut examiné le problème, était certainement utile. Il est très difficile d'interpréter le sentiment populaire. Ainsi p. ex. le corps enseignant secondaire du canton de Vaud demande une initiative du Conseil fédéral.

3. La radioactivité présente des dangers, mais très différents selon qu'il s'agit de fusion ou fission, d'explosion ou de réaction contrôlée. Jusqu'ici, aucun accident grave n'est arrivé dans les pays s'occupant d'énergie atomique. N'oublions pas que les mêmes craintes avaient cours lors de l'introduction des chemins de fer et des automobiles. A Würenlingen toutes les mesures de sécurité ont été prises. A la suite des essais de l'URSS, l'eau de l'Aare puisée en amont du réacteur est plus radioactive que celle sortant du réacteur.

4. La question de M. Oprecht: les investissements devront être coordonnés. Il faudra choisir et ne pas renoncer à tout nouvel effort. Des crédits pour des constructions et la formation de cadres sont nécessaires et la discussion avec le département des finances est engagée.

5. M. Petitpierre ne sait pas combien de fonctionnaires sur les 64 qui devaient être licenciés ont été réintégrés dans les cadres. Les raisons de ces réintégrations sont différentes: le Département manquait de personnel, et certains collaborateurs qui devaient être licenciés ont fourni un très gros effort et ont travaillé nettement mieux qu'avant. Les chiffres exacts figureront dans le procès-verbal.

(D'après une notice de la division des affaires administratives, dans 22 cas le recours de fonctionnaires devant être congédiés a été admis entièrement, dans un cas partiellement. Un autre cas est encore en suspens.)

6. Le nouvel attaché social à Washington n'est pas encore nommé. Nous pensons à un candidat qui donnera satisfaction aux syndicats.

7. Réception à Kadar: les circonstances n'étaient pas favorables;

- 7 -

M. de Haller devait quitter la Russie peu de jours plus tard, il avait pris de nombreux rendez-vous et pouvait difficilement s'absenter.

8. Conseil de l'Europe: Je reviendrai sur cette question ultérieurement, au cours d'une prochaine séance de la Commission. Une partie de la jeunesse suisse demande une politique plus active, mais une certaine réserve est toujours nécessaire. Le Grand Design de M. Selwyn Lloyd est mort. Sa réalisation eut créé la confusion.

9. M. Petitpierre ainsi que M. Hohenstein sont contents du renvoi de l'interpellation Bretscher. Il n'est pas encore décidé lequel des deux chefs de département répondra.

10. Cas Mercier / Dubois: l'enquête suit son cours, mais en raison de la séparation des pouvoirs nous n'en connaissons pas les détails. Dubois et Ulrich ont donné à Mercier des documents dont ils ne devaient pas se séparer. Ils en ont aussi reçus, mais je ne sais pas lesquels. Sur le plan international, il n'y a pas eu de difficultés avec l'Egypte, grâce surtout à la compréhension de l'Ambassadeur de ce pays. Il n'y a pas eu d'attaque dans la presse égyptienne, et ce pays n'a pas protesté contre le contrôle des communications parce qu'il le fait aussi.

Au début de l'affaire, l'Ambassade de France a eu l'idée contestable de publier un communiqué. Celui-ci a été rédigé sur la base de déclarations faites par Mercier à l'Ambassade.

Herr Condrau: Der Bundesbeschluss über den ausserordentlichen Kredit zugunsten der ungarischen Flüchtlinge im Ausland und anderer internationaler Hilfswerke wird wohl noch während der Juni-Session behandelt werden können? - Die Kommission ist damit einverstanden.

Herr Duttweiler: Die zwischen der Bundesanwaltschaft und Mercier ausgetauschten Informationen interessierten wohl nicht das Justiz- und Polizeidepartement, sondern das Politische Departement. Warum hat das Politische dies geduldet oder ausgenützt?

M. Petitpierre: Le Département politique n'a pas été consulté à cet égard. Les renseignements ne lui sont pas destinés ni les documents qui font l'objet de ces échanges.

11. M. Petitpierre: Interhandel. Les membres de la Commission ont reçu un aperçu de l'état actuel du problème daté du 1er mai. Lors d'un entretien, M. Petitpierre dit aux représentants du Conseil d'administration qu'il avait l'intention de voir la minorité pour chercher à constituer une unité de vues vis-à-vis des Etats-Unis.

Le point de vue de MM. Brupbacher et Spiess, de la minorité, correspond à celui de M. Oprecht: l'Accord de Washington ne serait pas applicable, le transfert de la GAF par I.G. Farben à Interhandel fictif et I.G. Farben interviendrait ultérieurement pour obtenir le blocage des avoirs d'Interhandel. Les actions privilégiées devraient être neutralisées. Malheureusement, les représentants de la minorité n'ont apporté aucune preuve de leurs allégations.

Les trois groupes d'intervenants ne veulent pas être mêlés aux difficultés internes. Ils ne se combattent pas entre eux. Les Etats-Unis ne feraient pas de distinction entre actions ordinaires et

privilégiées, et une nouvelle enquête ne serait pas utile. Deux groupes d'intervenants sont hostiles au Conseil d'administration, le troisième indifférent, mais les trois groupes paraissent ne pas être d'accord avec Brupbacher et Spiess. Tous ces entretiens n'ont pas apporté de nouveaux éléments.

En Allemagne, nous avons fait une démarche auprès des liquidateurs des I.G. Farben qui ne veulent actuellement pas formuler de revendication. Les autorités allemandes, de leur côté, ont déclaré formellement que les intérêts de l'Interhandel étaient exclusivement suisses et non allemands.

Le Conseil fédéral doit maintenant arrêter son attitude. Il peut soit renoncer, soit aller à La Haye. Personnellement M. Petitpierre préférerait négocier avec le gouvernement américain en vue d'un arrangement, mais jusqu'à présent les autorités américaines ont refusé de négocier.

Herr Oprecht: Die Interventionsgruppe Schoop-Reiff hat genau das Gleiche vorgeschlagen wie ich, nämlich die Abschaffung der Vorzugsaktien. Nach zuverlässigen Informationen eines hohen hessischen Beamten hofft die I.G. Farben immer noch, etwas von der Interhandel herauszubekommen.

Herr Duttweiler: Die Affäre belastet unsere Beziehungen zu Amerika. Könnte man dem für die Zukunft nicht vorbeugen? Der Bundesrat sollte erklären, er werde sich inskünftig nicht mehr mit der Verteidigung solch loucher Interessen befassen. Herr Duttweiler stellt aber keinen Antrag. Das Pluralstimmrecht ist unmoralisch. Sollte das nicht auf dem Gesetzeswege verhindert werden? In Deutschland müssen Gesellschaftsstatuten, die derartige Bestimmungen enthalten, durch die Länderregierungen genehmigt werden.

Herr Rohr: Eine sachliche Diskussion ist unmöglich, da der Einzelne die Akten nicht kennen kann. Wir müssen deshalb abstellen auf den Entscheid der Rekurskommission, bis das Gegenteil bewiesen wird. Herr Rohr hat im Anschluss an die Interpellation Oprecht viele Dokumente studiert und nichts gefunden, das den Entscheid der Rekurskommission umstossen würde. Die Alliierten haben zwei Jahre geschwiegen und damit dargetan, dass sie diesen Entscheid nicht widerlegen können.

Herr Oprecht: Der Bericht der Verrechnungsstelle ist umstritten. Der Hauptpunkt, die Herkunft von 120 Millionen Schweizerfranken, wurde nicht abgeklärt. Die Rekurskommission kannte die Existenz des Basler Rings nicht. In Amerika haben die Stammaktionäre recht bekommen, die Gesellschaft als solche ist unterlegen.

Herr Condrau dankt dem Departementschef und stellt fest, dass Beschlüsse nicht gefasst werden können.

M. Petitpierre: L'Affaire Interhandel ne pèse pas sur les relations avec les États-Unis. Les autorités suisses ont été prudentes. Même si les avoirs allemands en Amérique étaient libérés et par voie de conséquence ceux d'Interhandel, ce serait une solution qui ne serait pas désagréable pour nous; au contraire l'affaire serait terminée. Si I.G. Farben faisait valoir en Suisse des prétentions contre Interhandel, on ne



- 9 -

pourrait en vouloir au Conseil fédéral, qui aurait été induit en erreur contrairement aux règles de la bonne foi.

Une nouvelle enquête confiée à l'Office de compensation ne serait pas utile, cela n'intéresse pas les Américains. M. Petitpierre continuera à informer la Commission et répondra à l'interpellation Oprecht.

\*

Arrêté fédéral concernant l'ouverture d'un crédit extraordinaire en faveur des réfugiés hongrois à l'étranger et d'autres oeuvres d'entraide internationale.

M. Petitpierre n'a rien à ajouter au message. La Commission du Conseil des États a modifié légèrement le texte. Le Chef du Département politique propose que la Commission accepte en principe l'arrêté et discute plus tard la différence, lorsque le Conseil des États aura décidé.

Herr Duttweiler: Auf Seite 6 der Botschaft wird ausgeführt, dass die Eingliederung der Flüchtlinge weniger kostet als dauernde Unterstützung. Das habe er schon längst für die Auslandschweizer behauptet. Für die Ungarn zeige man mehr Verständnis als für unsere Landsleute. Gemäss den Ausführungen auf Seite 12 der Botschaft soll die Hälfte des Betrages für die Eingliederung der Flüchtlinge verwendet werden. Hätte man damals die Auslandschweizer gleich behandelt, so wäre mancher Selbstmord unterblieben. Herr Duttweiler ist einverstanden, dass die Ungarn nun besser behandelt werden.

Die Kommission beschliesst ohne Opposition Eintreten und genehmigt grundsätzlich den Bundesbeschluss. Herr de Courten wird im Namen der Kommission dem Nationalrat einen schriftlichen Bericht erstatten.

M. Petitpierre répond à des questions écrites posées par M. Duttweiler. Il prend position sur ces deux postulats.

1. Réception Kadar: Déjà discutée.

2. Postulat Vontobel: Il était facile au Conseil fédéral de répondre en une seule phrase: le Conseil fédéral accepte de présenter un rapport aux Chambres sur la liquidation de l'Accord de Washington. Ceci était déjà notre intention, et nous l'avons promis en 1946.

Mais le texte du postulat pose plusieurs questions qui sont en relation avec celles des motions Oprecht et Rohner. Or, la réponse à ces motions a été renvoyée à cause des conversations en cours avec les autorités allemandes et il n'était pas rationnel de discuter séparément le postulat, qui est d'ailleurs plutôt une interprétation.

En outre, pour répondre d'une manière complète, j'ai jugé opportun d'attendre de recevoir le texte définitif de la loi, que vient de voter le parlement allemand.

3. L'ancien chef de poste a quitté la légation de Suisse en Turquie parce qu'il y avait passé 5 ans et demi (son prédécesseur quatre ans) et parce qu'il était tombé malade. Actuellement il est en Suisse en congé de maladie; plus tard, il recevra un autre poste.

4. Nous n'avons pas de preuve concernant un transfert éventuel de Berlin-Est à Berne de la Délégation commerciale chinoise pour l'Europe. L'Ambassade de Chine s'est agrandie, mais elle est un centre de formation pour le personnel diplomatique. La plupart de ses collaborateurs sont venus directement de Chine, deux seulement ont séjourné à Berlin.

Actuellement l'Ambassade de Chine compte 15 diplomates et 52 employés de chancellerie, l'Ambassade des Etats-Unis 21 diplomates et 47 employés de chancellerie, soit en tout un fonctionnaire de plus.

5. Les raisons pour lesquelles le Conseil fédéral a octroyé une indemnité à la veuve de Orel Setu, l'ancien chauffeur de la Légation de Roumanie à Berne, ont été exposées au Conseil national, en réponse aux interpellations Guinand et Bringolf. Résumons-les brièvement: Setu a été tué sur le territoire de la Confédération, dans l'exercice de ses fonctions, et il ne porte pas de responsabilité dans l'attaque menée contre la Légation de Roumanie. Au procès, l'attitude roumaine a été correcte, et la légation n'a pas présenté de revendication pour Mme Setu. Le Conseil fédéral a examiné spontanément la possibilité d'un geste humanitaire. Le chèque a été remis à Mme Setu en mains propres.

6. Naturalisation de pilotes de la Swissair et d'officiers de la marine marchande suisse de nationalité étrangère. Notre loi sur la nationalité, de 1952, pose une condition absolue, un séjour en Suisse de 12 ans. Elle ne prévoit pas d'exception.

La Swissair occupe 59 pilotes et 10 radios étrangers. Elle cherche à augmenter le personnel suisse, soit par engagement, soit par naturalisation. Une grande partie de ce personnel, normalement domicilié en Suisse, sera plus tard candidat à la naturalisation.

Il en est autrement pour le personnel navigant sur les bateaux suisses. Celui-ci n'habite pas notre pays, mais a le plus souvent gardé domicile et famille en Italie, Allemagne, etc. Pour ces raisons, un seul officier a voulu se faire naturaliser, un apatride. Une révision de la loi sur la nationalité ne paraît pas se justifier.

7. En relation avec les avoirs du Clearing suisse en Allemagne et la construction de la maison suisse à Milan, un citoyen a formulé des accusations contre des fonctionnaires du Département des finances. Le Conseil fédéral a chargé le Département de justice et police de voir quelle suite devrait être donnée à cette affaire.

8. Les crédits accordés aux Charbonnages de France n'ont pas été mentionnés dans le dernier rapport de gestion, mais, contrairement à ce que dit M. Duttweiler, les rapports précédents de 1953, 1954 et 1955 n'en ont pas parlé non plus.

Jusqu'ici 29 millions de francs suisses ont été remboursés, partiellement en avance sur le plan. La garantie de prix vaut pour tous les charbons importés de France et profite à tous les consommateurs.

9. La guerre civile et les troubles en Algérie ont fait jusqu'ici cinq victimes suisses, trois tués et deux blessés. Pour les dédommagements nos compatriotes sont placés sur le même pied que les Français. Une grande partie de notre colonie possède la double-nationalité; dans ces cas-là, nous ne pouvons que conseiller, mais non intervenir directement.

- 11 -

En Hongrie, aucun Suisse n'a été tué ni blessé. 15 logements ont été endommagés. Le gouvernement hongrois paye les frais de réparation des maisons même habitées par des Suisses. L'Office central fédéral chargé des questions relatives aux Suisses de l'étranger a envoyé des secours complémentaires à ceux de nos compatriotes qui en avaient besoin.

Postulats. Les rapports du Conseil fédéral sur l'exécution de l'Accord de Washington contiennent les précisions désirées sur la liquidation des avoirs allemands en Suisse. Le rapport de gestion en a également parlé en 1954, 1955 et 1956.

Jusqu'ici, un peu plus de 21'000 cas ont été liquidés, 700 autres sont encore en suspens. J'accepte le postulat en ce sens qu'un rapport final sur la liquidation des avoirs allemands sera adressé probablement aux Chambres - éventuellement dans le rapport de gestion - dès que les travaux seront terminés ou à peu près terminés, soit vers la fin de l'année ou dans le courant de l'an prochain.

2e postulat: Dédommagement à verser par le Japon:

J'accepte le postulat et me déclare prêt à présenter un rapport soit aux Chambres, soit à la Commission, mais je voudrais me réserver le choix de la forme. Ce rapport sera remis dès la fin de la liquidation, soit probablement au début de 1958.

\*

Herr Duttweiler ist der Meinung, dass alte Interpellationen und Postulate nicht wegen der Stellungnahme fremder Regierungen unbeantwortet bleiben sollten. Man darf nicht warten, bis alles vollständig erledigt ist.

Der Bestand der Chinesischen Botschaft ist übersetzt. Sprachen lerner kann man auch in China.

M. Petitpierre: J'aurais pu tout simplement accepter le postulat Vontobel, mais je l'ai pris au sérieux, c'est pour cela que j'ai attendu d'avoir tous les éléments pour répondre sur le fond d'une manière complète.

Schluss - fin: 19h00.

---

EIDGENOESSISCHES POLITISCHES DEPARTEMENT  
Information und Presse

M i t t e i l u n g

Die Nationalrätliche Kommission für auswärtige Angelegenheiten ist am 31. Mai unter dem Vorsitz von Nationalratspräsident Dr. Condrau zusammengetreten. Sie hörte ein Referat von Bundesrat Petitpierre über die internationale Lage, und diskutierte verschiedene damit zusammenhängende Fragen.

Schliesslich beschloss sie, dem Nationalrat grundsätzlich Annahme des Bundesbeschlusses betreffend die Eröffnung eines ausserordentlichen Kredites zugunsten der ungarischen Flüchtlinge im Ausland und anderer internationaler Hilfswerke zu beantragen. Die Kommission wird später definitiv darüber beschliessen, da der Ständerat die Priorität besitzt. Die Vorlage wird noch in der Junisession behandelt.

Bern, den 1. Juni 1957.

C o m m u n i q u é

La Commission des affaires étrangères du Conseil national s'est réunie le 31 mai sous la présidence de M. Condrau, président du Conseil national. Elle a entendu un exposé de M. le Conseiller fédéral Petitpierre sur la situation internationale et a discuté diverses questions qui s'y rapportent.

Elle a décidé en principe de recommander au Conseil national l'adoption d'un projet d'arrêté fédéral concernant l'ouverture d'un crédit extraordinaire en faveur des réfugiés hongrois à l'étranger et d'oeuvres d'entr'aide internationale. La décision définitive sera prise plus tard, le Conseil des Etats ayant la priorité. Ce projet sera traité dans la session de juin.

Berne, le 1er juin 1957.